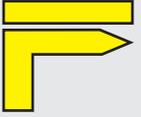


## — Balisage, des signaux à suivre —

Bonne direction	
Tourner à gauche	
Tourner à droite	
Mauvaise direction	

## — Conseils aux promeneurs —

Nous vous remercions de bien vouloir respecter :

### Les propriétés :

Respecter la signalisation et les propriétés privées.

### L'environnement :

Respecter la faune et la flore.

Ne laisser pas trainer vos déchets.

### Les habitants et utilisateurs du chemin :

Merci de bien vouloir tenir vos chiens en laisse.

### Important :

Tous les véhicules à moteur sont interdits (voitures, 4x4, motocyclettes...).

La priorité est aux piétons.

Conception - Réalisation - Photos : Mairie de Vezin-le-Coquet  
Service Communication / Juin 2004

## — Informations pratiques —

Distance à parcourir : 4,5 km

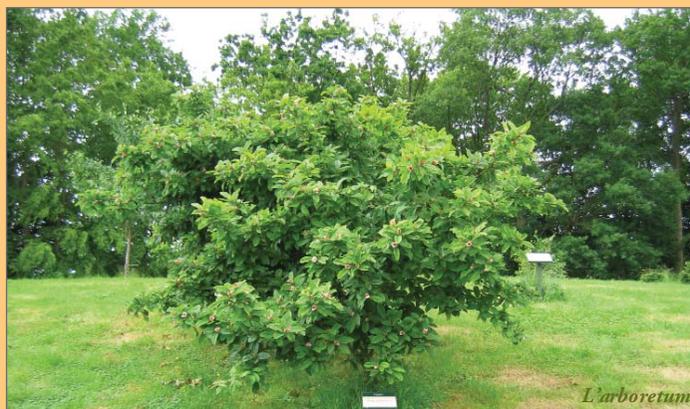
Durée : 1h15

Balisage : jaune

Terrain : terre 80 % / goudron 20 %

Accès : Vezin-le-Coquet, à 7 km à l'Ouest de Rennes par la D 125. Par le bus n° 53, arrêt Vezin-le-Coquet Centre.

Départ : contour de l'église.



## — Remerciements et contacts —

### FFRP Bretagne

13b, avenue de Cucillé

35065 Rennes Cedex - Tél. : 02 99 54 67 61

[www.ffrp.asso.fr](http://www.ffrp.asso.fr)

### Conseil général d'Ille-et-Vilaine

1, avenue de la Préfecture - CS 24218

35042 Rennes Cedex - Tél. : 02 99 02 35 35

[www.cg35.fr](http://www.cg35.fr)

### Mairie de Vezin-le-Coquet

8, rue de Rennes - BP5

35746 Vezin-le-Coquet Cedex - Tél. : 02 99 64 52 78

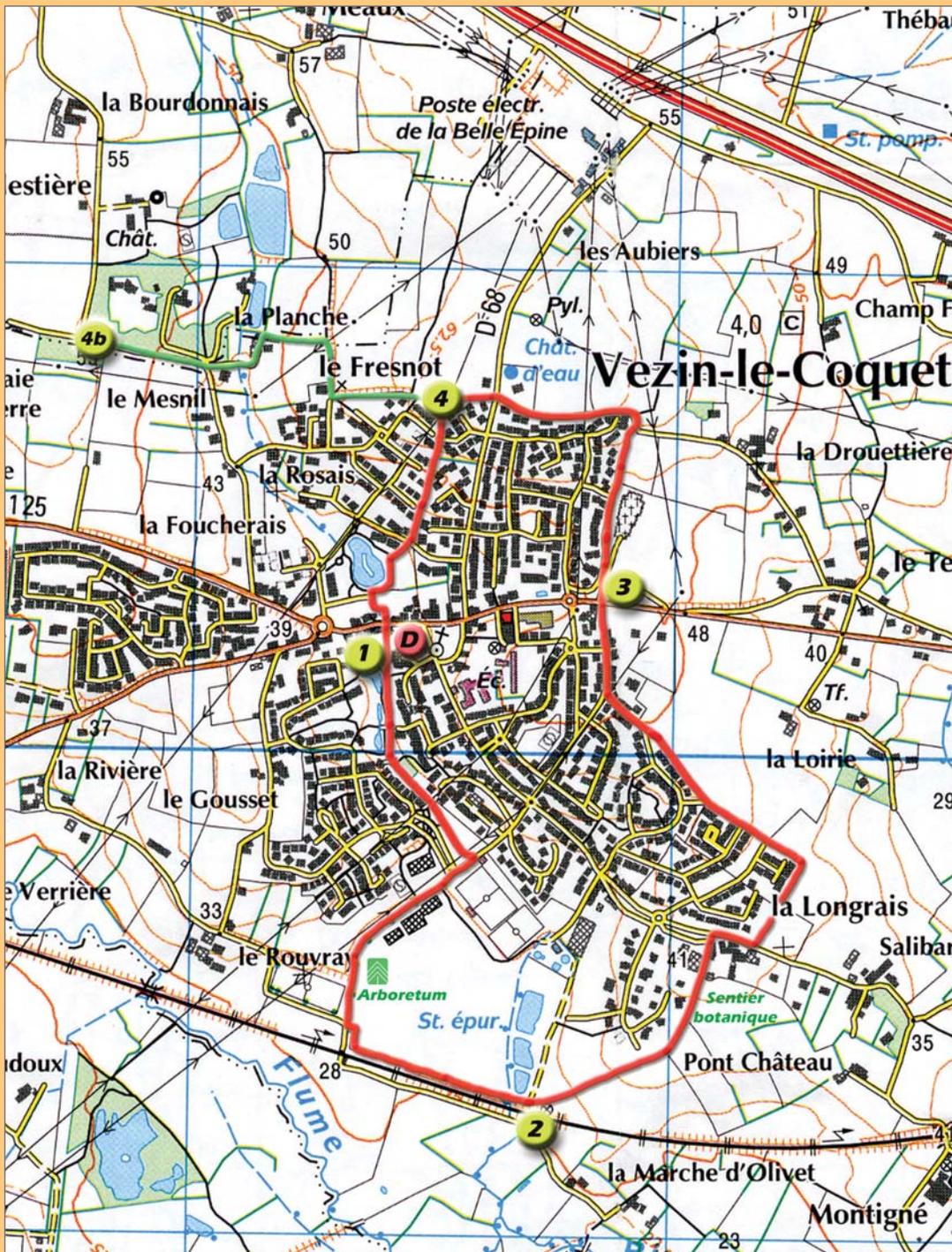
[www.vezinlecoquet.fr](http://www.vezinlecoquet.fr)

Remerciement particulier à Mr Lemoine (FFRP)  
pour son aide à la réalisation du PDIPR.

# Guide du chemin de randonnée pédestre de Vezin-le-Coquet



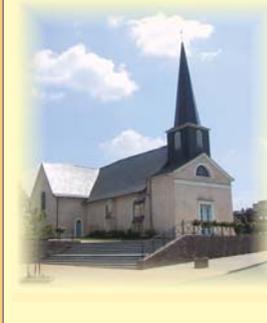
## Promenade autour de Vezin



### A découvrir

Le centre de Vezin-le-Coquet présente d'intéressantes constructions anciennes en terre. On peut remarquer également le calvaire en granit près de l'église du XVI<sup>e</sup> s, vestige d'un enclos paroissial.

Un ancien hôpital, à l'angle de la route de Montfort et de la rue des Violettes qui existait dès avant 1580 ; il avait été fondé par les seigneurs du Bas-vezin pour loger les pèlerins de Saint Méen et possédait une chapelle et une fontaine qui existe toujours. Par la suite, cet ancien hôpital devint une forge. Elle est aujourd'hui la maison communale.



L'ancienne prison, sur le bord de la route de Rennes, ses fenêtres portent des grilles ; celles du rez-de-chaussée présentent des montants terminés alternativement par des croissants et par des fleurs de lis dont la tige centrale a disparu.

### Itinéraire

#### D. Départ :

prendre la rue du Portail face à l'église et continuer tout droit par une allée piétonne.

**1.** Longer à gauche le ruisseau de la Rosais (vue à gauche sur l'ancien manoir du Bas-Vezin XIV<sup>e</sup> s). Au terrain des sports, virer à droite puis s'engager sur le parcours sportif. Il emprunte une allée ombragée (arboretum sur la gauche) et se poursuit le long de la voie ferrée.

**2.** Suivre tout droit un chemin herbeux (vue à droite sur le château de Montigné XII<sup>e</sup>) suivre le sentier botanique et gagner La Longrais (ensemble important de constructions en terre). Virer à droite puis à gauche après les habitations. Le chemin borde les lotissements et découvre un panorama vers Rennes. Emprunter successivement la rue des Capucines, celle des Cyclamens puis l'impasse du Sapin Vert.

**3.** Franchir la D 125 (prudence route fréquentée). La rue du Haut Jussé en face longe le cimetière. Rejoindre une petite route (à droite, manoir du Haut Jussé XX<sup>e</sup>) et la suivre à gauche. Traverser la D 68 emprunter en face le chemin du Fresnot, magnifique chemin creux.

**4.** Juste après le pylône d'une ligne haute tension, à gauche un chemin bordé de chênes à gauche descend entre les habitations et gagne l'étang de la Rosais. Traverser le ruisseau à gauche par une passerelle, couper la D 125 et prendre en face.

**4bis.** Il est possible de rejoindre le circuit du Moulin de la Lande de Pacé en continuant tout droit le chemin de Fresnot.

**1.** Revenir à l'église par l'itinéraire pris à l'aller.